

**Enquête publique relative à la demande d'autorisation  
environnementale relevant de l'article L.181-1 du Code de l'environnement,  
présentée par la Métropole d'Aix-Marseille-Provence  
concernant le projet d'extension de la station d'épuration de Rassuen  
sur la commune d'Istres**

**bordereau des avis**

**émis dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale relevant  
de l'article L.181-1 du Code de l'environnement**

Avis émis le 30 octobre 2020 par l'Agence Régionale de Santé Provence Alpes Côte d'Azur

Avis délibéré n° MRAe 2022APPACA1/2993 du 3 janvier 2022 émis par la Mission régionale d'autorité environnementale Provence Alpes Côte d'Azur sur le projet d'extension de la station d'épuration de Rassuen à Istres et réponse écrite du maître d'ouvrage du 8 mars 2022